

11 février 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce mardi 11 février 2014, à 19 h 30, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent MM. Michel Denicourt, André Deschamps, Jean-Claude Fortin, Mme Michèle Massé et Denis Chagnon, conseillers.

Sont également présents : le directeur général, M. Bertrand Déry et la greffière, Me Isabelle François.

Est absent : M. Jacques Auger, conseiller

2014-02-026 Adoption des procès-verbaux du 7, 9, 14 et 17 janvier 2014

Des copies des procès-verbaux des séances tenues le 7, 9, 14 et 17 janvier 2014 ont été remises à chacun des membres du conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu que les procès-verbaux des séances du 9, 14 et 17 janvier 2014 soient et sont adoptés tels que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-027 Adoption des comptes selon les listes mensuelles

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que les comptes inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés :

Chèques 41 169 à 41 188 pour un montant de : 205 705,82 \$

Chèques 41 290 à 41 354 pour un montant de : 798 782,55 \$

Comptes payables :

Chèques 41 355 à 41 461 pour un montant de : 174 168,74 \$

Comptes recevables :

Comptes 3FD000164 à 4FD000011 pour un montant de : 27 352,49 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11 février 2014

2014-02-028 Contrats octroyés en vertu du Règlement numéro 186 / Dépôt de documents

En vertu du *Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats*, M. Bertrand Déry, directeur général, a autorisé les propositions suivantes :

- Acquisition d'un système pour le contrôle du chlore de la piscine du Complexe sportif auprès de la compagnie AESL instrumentation inc. de Pierrefonds pour un montant de 3 799 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission datée du 14 janvier 2014;
- Acquisition d'un laser portatif pour l'aréna auprès de la compagnie Fixaclous inc. de Granby pour un montant de 799 \$ plus les taxes applicables.

2014-02-029 Quotes-parts 2014 de la MRC

Considérant le montant des quotes-parts de la Ville de Saint-Césaire à la MRC de Rouville pour l'année 2014, tel que décrit dans les résolutions numéros 13-02-9200 (Partie 1 du budget), 13-02-9202 (Partie 3 du budget), 13-02-9203 (Partie 4 du budget) et 13-02-9204 (Partie 5 du budget) adoptées lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2013 par la MRC de Rouville, à savoir:

Contribution générale (<i>art 1 par. a) /13-02-9200</i>)	23 561,00 \$
Sécurité incendie (<i>art 1 par. b) /13-02-9200</i>)	11 614,00 \$
Centre local de développement (<i>art 1 par. c) /13-02-9200</i>)	47 108,00 \$
Cours d'eau (<i>art 1 par. d) / 13-02-9200</i>)	15 384,00 \$
Matières résiduelles domestiques (<i>art 1 par. e) / 13-02-9200</i>)	268 265,00 \$
Matières recyclables (<i>art 1 par. f) / 13-02-9200</i>)	143 745,00 \$
Loisirs et culture (<i>art 1 / 13-02-9204</i>)	37 049,00 \$
Loisirs et culture – immobilisation (<i>art 1 / 13-02-9204</i>)	6 394,00 \$
Dépenses d'administration sécurité publique (<i>art 1 / 13-02-9203</i>)	3 274,00 \$
Bureau régional incendie (<i>art. 1 / 13-02-9202</i>)	21 320,00 \$

Considérant que la MRC offre la possibilité de payer ces quotes-parts de différentes façons;

En conséquence :

Il est proposé par : Michèle Massé

11 février 2014

Et résolu que les quotes-parts 2014 payables à la MRC de Rouville résultant de l'article 1 de la résolution 13-02-9200 (Partie 1 du budget) citée plus haut pour les paragraphes a), b), c) et d) soient payées en 12 versements égaux, payables au plus tard le dernier jour de chaque mois de l'année 2014.

Il est de plus résolu que les quotes-parts mentionnées aux sous-paragraphes e) et f) du paragraphe 1° de la résolution 13-02-9200 (Partie 1 du budget) citée plus haut, soient payables en douze versements égaux payables chacun d'eux, après facturation par la MRC, au plus tard le dernier jour de chaque mois de l'année 2014, et les quotes-parts mentionnées aux sous-paragraphes g), h), i), j), k), l) et m) du paragraphe 1° de la résolution 13-02-9200 (Partie 1 du budget) soient payées dans les 30 jours de la date d'envoi des factures des frais réellement encourus.

Il est finalement résolu que les quotes-parts résultant de la résolution 13-02-9202 (Partie 3 du budget) et 13-02-9203 (Partie 4 du budget) et 13-02-9204 (Partie 5 du budget) soient payées en 12 versements égaux, payables au plus tard le dernier jour de chaque mois de l'année 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-030 Fondation Pro-Études / Demande de subvention pour achat de livres pour l'école primaire Saint-Vincent

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu de verser une somme de 1000 \$ à la Fondation Pro Études qui a pour mission de promouvoir et d'encourager la persévérance scolaire pour le projet d'achat de livres destinés à la bibliothèque de l'École primaire St-Vincent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-031 Fondation du centre hospitalier de Granby / Appui financier

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de faire un don de 150 \$ à la Fondation du Centre hospitalier de Granby dans le cadre de la campagne de souscription.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11 février 2014

2014-02-032 Achat de l'œuvre d'art collective *Mappe Monde* supervisée par Kim Normandin

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder à l'acquisition de la toile issue du projet collectif *Mappe Monde* réalisé sous la supervision de l'artiste peintre Kim Normandin pour la somme de 400 \$, cette somme étant prélevée à même les profits de l'omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-033 Projet d'unité de médecine familiale à Iberville / Demande d'appui

Considérant la demande d'appui de la députée d'Iberville aux municipalités de la MRC de Rouville pour l'implantation d'une future unité de médecine familiale à Iberville afin que l'ensemble des citoyens de la circonscription d'Iberville ait accès à des services de santé de qualité dans un rayon acceptable;

Considérant que l'accessibilité aux services de santé de proximité est une grande préoccupation pour maintenir et améliorer la qualité de vie dans nos municipalités;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'appuyer la demande d'implantation d'une future unité de médecine familiale à Iberville dans l'axe Conrad-Gosselin, entre le boulevard d'Iberville et le Chemin des Patriotes Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-034 Acquisition d'un photocopieur pour la caserne / Autorisation

Considérant que le schéma de couverture de risque demande que le service incendie puisse traiter les appels initiaux en caserne lors des interventions par l'impression d'un plan géographique pour faciliter la localisation de l'intervention;

Considérant la recommandation du directeur du service Sécurité incendie, M. Jacques Bienvenu;

11 février 2014

En conséquence :

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder à l'acquisition d'un appareil multifonction laser de marque Brother modèle MC-891DW auprès de la firme CAUCA, experts en appels d'urgence pour la somme de 1 500 \$ plus les taxes applicables tel que précisé dans l'offre du 6 février 2014 (incluant l'appareil, les frais de préparation, d'expédition et le support de mise en marche).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-035 Achat d'une scie à chaîne

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu de procéder à l'acquisition d'une scie à chaîne pour tuyaux de fonte, plastique et ciment auprès de la compagnie Équipement McCann Ltée de Montréal pour la somme de 3 930 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-036 Désignation des personnes responsables du système de distribution d'eau potable auprès du MDDEFP

Considérant la recommandation du directeur du service des Travaux publics, M. Mario Dufresne ;

En conséquence :

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu de désigner M. Mario Dufresne, directeur du Service des Travaux publics et Madame Dominique Arpin, chef d'équipe du Service des Travaux publics à titre de personne responsable du système de distribution de l'eau potable auprès du ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-037 Appels d'offres sur invitation – Services professionnels d'ingénierie pour le projet de Branchement du puits numéro 5 au réseau d'aqueduc / Adjudication

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a procédé par invitation écrite à soumissionner pour des services professionnels d'ingénierie pour le projet de branchement du puits numéro 5 au réseau d'aqueduc auprès de plus de deux soumissionnaires;

11 février 2014

Considérant qu'un comité de sélection a procédé, conformément aux prescriptions de la loi, à l'analyse de la grille d'évaluation et de pondération de la soumission et que le pointage intérimaire obtenu a permis d'ouvrir l'enveloppe de prix des soumissionnaires qualifiés;

Considérant les résultats obtenus selon la grille d'évaluation, à savoir :

Soumissionnaires	Pointage final	Montant (avant taxes)
Axor, experts-conseils, Montréal	50.54	23 940 \$
BPR Infrastructures, Granby	34.40	38 150 \$

En conséquence :

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'accorder le mandat de services professionnels d'ingénierie pour le projet de branchement du puits numéro 5 à la firme AXOR Experts-conseils de Montréal, soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, pour la somme de 23 940 \$, plus les taxes applicables, tel qu'il apparaît de l'offre de prix du soumissionnaire datée du 5 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-038 Précision à la résolution 2013-12-432 traitant de la dérogation mineure du 1340, Saint-Paul – M. Michel Foisy,

Considérant que le nombre de bâtiments accessoires a été omis dans la rédaction de la résolution portant le numéro 2013-12-432;

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de préciser que la somme des bâtiments accessoires est de 3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-039 Demande de dérogation mineure 1607, Frère-André – Claude Beaudry

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée à l'égard du 1607, avenue Frère-André afin d'autoriser l'agrandissement de l'abri d'auto à 5.48 m de la marge de recul avant, au 1607, Frère-André;

Considérant qu'en vertu du *Règlement de zonage 92-2005*, la norme minimale est de 7 m;

Considérant que le terrain est sur un coin de rue et qu'il s'agit de la marge avant secondaire;

11 février 2014

Considérant que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

Considérant que le refus de la demande pourrait causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant qu'un avis public a été publié dans la Voix de l'Est le 27 janvier 2014;

Considérant que le CCU, lors de la séance du 30 janvier 2014, recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure;

En conséquence :

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure déposée par Claude Beaudry à l'égard de la propriété sise au 1607, avenue du Frère-André et ainsi permettre l'agrandissement de l'abri d'auto à 5.48 m de la marge de recul avant conditionnellement à la réalisation des travaux suivants :

- 1) Les nouveaux murs doivent être finis à l'intérieur et l'extérieur;
- 2) Au moins deux (2) fenêtres doivent être installées sur le mur face à la rue Versailles, lesquelles doivent être d'une dimension de 4'X4' entre 36 et 48 pouces du sol;
- 3) Un croquis respectant ces conditions doit être présenté à l'inspecteur municipal pour approbation avant la continuation des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-040 Appel d'offres public pour services professionnels d'architecture et d'ingénierie pour la rénovation du Complexe sportif / Autorisation

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'autoriser un appel d'offres public sur le système électronique d'appels d'offres publics (SE@O) pour les services professionnels d'architecture et d'ingénierie dans le cadre des travaux de rénovation du Complexe sportif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-041 Appel d'offres public pour la fourniture d'une scène mobile extérieure / Autorisation

Il est proposé par : André Deschamps

11 février 2014

Et résolu d'autoriser un appel d'offres public sur le système électronique d'appels d'offres publics (SE@O) pour la fourniture d'une scène mobile extérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-042 Embauche de la responsable des camps de jour pour la saison 2014 (emploi saisonnier)

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder à l'embauche de Marilyn Normandin pour un poste saisonnier au titre de responsable en chef du camp de jour pour la saison 2014 selon la grille salariale du camp de jour de la ville présentement en vigueur. L'embauche est effective à compter du 12 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-043 Nouvelle échelle salariale des employés de camps de jour

Considérant la recommandation du directeur du service des Loisirs, M. Guy Patenaude,

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu d'accepter la nouvelle échelle salariale des employés du camp de jour, telle que soumise le 11 février 2014, par M. Guy Patenaude, directeur des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-044 Tarification des camps de jour saison été 2014

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu que les tarifs d'inscriptions pour le camp de jour 2014 des loisirs de Saint-Césaire soient comme suit :

Camp de jour régulier / option immersion anglaise:

Résident : 1^{er} enfant 165 \$ / 2^e enfant 155 \$ / 3^e enfant 145 \$ / ou 42 \$ à la semaine

Non-résident : 1^{er} enfant 290 \$ / 2^e enfant 271 \$ / 3^e enfant 253 \$ / ou 73 \$ à la semaine

11 février 2014

Camp de jour multisports :

Résident : 1^{er} enfant 258 \$ / 2^e enfant 237 \$ / 3^e enfant 216 \$ / ou 65 \$ à la semaine

Non-résident : 1^{er} enfant 451 \$ / 2^e enfant 415 \$ / 3^e enfant 379 \$ / ou 113 \$ à la semaine.

Cours de natation:

Résident : 42 \$ / 8 cours

Non-résident : 73 \$ / 8 cours

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-045 La Petite Aventure Desjardins 2014 / Demande d'appui

Considérant la demande formulée par l'organisme Vélo Québec Événements pour l'utilisation du domaine public dans le cadre du passage à Saint-Césaire de la randonnée cycliste *La petite Aventure Desjardins* du 28 au 30 juin 2014;

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'autoriser l'organisme Vélo Québec événements d'utiliser le réseau routier de la Ville de Saint-Césaire du 28 au 30 juin 2014 pour la tenue de la randonnée cycliste *La petite Aventure Desjardins* selon le parcours et l'horaire soumis par l'organisme et conditionnellement à ce qu'il assure l'accès aux voies publiques pour les véhicules d'urgence en tout temps pendant cette activité;

Il est également résolu d'autoriser également cet organisme à utiliser gratuitement le mobilier urbain (poteaux, lampadaires, clôtures) pour y accrocher ses panneaux de signalisation le long du parcours, les signalisations devant être retirées immédiatement après le passage des derniers cyclistes en fin de journée le 30 juin;

Il est finalement résolu d'assurer Vélo Québec Événements du soutien technique des services municipaux concernés selon leur disponibilité pour la coordination et le déroulement de cette activité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-046 Acquisition d'une arroseuse pour le club de golf

Il est proposé par : André Deschamps

11 février 2014

Et résolu de procéder à l'acquisition d'une arroseuse usagée 2004 de marque Toro modèle 5700 Sprayer auprès des Équipements Lague Ltée de Saint-Hyacinthe pour la somme de 16 900 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission datée du 6 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-047 Règlement 92-2005-49 modifiant le *Règlement de zonage 92-2005* en ce qui concerne la limite des zones 130 et 135 / Adoption

Considérant que copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la LCV;

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Considérant que mention est faite de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

Considérant que toutes les formalités ont été dûment accomplies;

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu que le règlement intitulé *Règlement numéro 92-2005-49 modifiant le Règlement de zonage 92-2005 en ce qui concerne la limite des zones 130 et 135* soit et est adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-048 Avis de motion afin de modifier le Règlement de zonage 92-2005 en ce qui concerne différentes dispositions d'ordre général et de diverses zones

Avis de motion est donné par M. Michel Denicourt, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, un règlement modifiant le règlement de zonage 92-2005 en ce qui concerne différentes dispositions d'ordre général et de diverses zones (*autoriser les projets intégrés dans les zones commerciales situées sur la Route 112 et les zones industrielles, modifier une disposition concernant l'accès et entrées charretières et pour préciser l'autorisation d'utilisation de matières résiduelles fertilisantes en zone agricole aux fins d'amendement des terres agricoles*).

11 février 2014

2014-02-049 Premier projet de règlement numéro 92-2005-50 modifiant le règlement de zonage 92-2005 en ce qui concerne différentes dispositions d'ordre général et de diverses zones / Adoption

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu que le premier projet de règlement intitulé *Règlement numéro 92-2005-50* modifiant le règlement de zonage 92-2005 en ce qui concerne différentes dispositions d'ordre général et de diverses zones soit et est adopté, tel que présenté.

Que l'assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, soit fixée au 11 mars à 19 h 30 en la Salle du conseil, de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2014-02-050 Avis de motion pour adoption d'un code d'éthique décrétant l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux

Avis de motion est donné par M. Denis Chagnon, conseiller, indiquant qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, tenue un jour ultérieur, un règlement décrétant l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Saint-Césaire.

2014-02-051 Projet de règlement N° 224 décrétant l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux / Adoption

Considérant que copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la LCV;

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Considérant que mention est faite de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

En conséquence :

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu que le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 224 décrétant l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Saint-Césaire » soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11 février 2014

2014-02-052 Golf / Tarification saison 2014 – Modification

Considérant les modifications apportées à la grille de tarification pour la saison 2014 afin d'établir un tarif régulier et un tarif résident pour la semaine et la fin de semaine

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'adopter la nouvelle grille de tarification saison 2014 reproduite ci-dessous :

Tarification à reproduire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Lecture de la correspondance.

2e période de questions.

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

Me Isabelle François
Greffière

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ;
2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ;
2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ; 2014-02- ;

Micheline Quilès
Trésorière